

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 43 (1946)  
**Heft:** 6

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE**

---

---

**† Ernest SAVARY**

1900-1946

La Société d'apiculture de Grandson et Pied du Jura vient d'être durement éprouvée par la mort prématurée de M. Ernest Savary, victime de l'accident d'aviation du 22 avril écoulé.

Originaire de Payerne, né le 23 juin 1900, M. E. Savary était venu de Lausanne à Yverdon il y a un certain nombre d'années. Il s'était établi comme médecin-dentiste en notre ville.

Personnalité très active, outre sa profession, E. Savary s'intéressait à tous les sports, particulièrement à l'aviation.

Aimant la nature dans ses multiples manifestations, « la chaste buveuse de rosée » devait l'intéresser, et c'est pourquoi E. Savary était un apiculteur enthousiaste et avisé.

Absorbé par de nombreuses activités, M. Savary ne s'est pas occupé de la partie administrative de la section, seule l'abeille toujours diligente l'intéressait.

Personnalité de premier plan, ce départ tragique et prématuré cause dans notre cité et dans notre section un vide immense.

Que Mme Ernest Savary et ses enfants acceptent de trouver ici l'expression de notre sympathie la plus respectueuse et la plus sincère.

*V. Clément-Décoppet.*

La Société d'apiculture de Cossonay a eu la grande tristesse de perdre un membre fidèle en la personne de

† **A. MICHAUD**

Buraliste postal et syndic, La Sarraz

Homme modeste, intègre et droit, par son caractère cordial et bienveillant, son bon sens et son dévouement, il a su se faire apprécier au sein de notre société.



Apiculteur avisé, organisateur, il fit partie du comité de la section et du comité de la Fédération vaudoise, qu'il n'abandonna qu'en raison de ses trop nombreuses fonctions.

Son départ laisse d'unanimes regrets, mais nous gardons de cet ami et cher collègue un souvenir reconnaissant.

Nous présentons à Mme Michaud et à sa famille toute la sympathie des apiculteurs.

*Le Comité.*

† **Eugène CHAMOREL**

Bex (1881-1946)

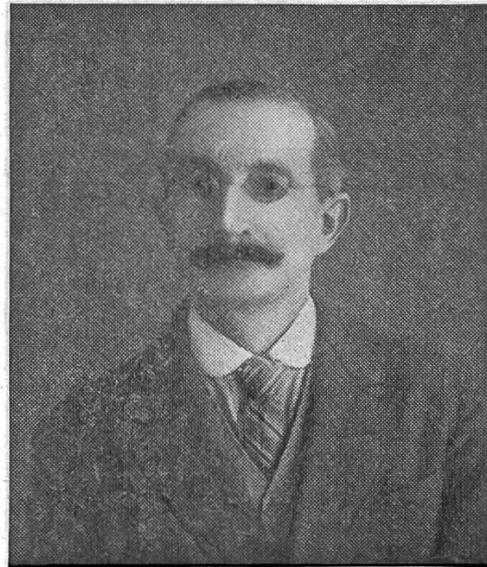
Certains hommes disparaissent trop tôt. Eug. Chamorel était du nombre. Issu d'une ancienne, notable et solide souche terrienne, l'ami dont nous déplorons la perte continua la tradition familiale et se voua à l'agriculture. Il fut initié à l'apiculture déjà par son grand-père, lequel était à la tête d'un rucher d'une trentaine de colonies, logées en ruches de paille pour la plupart. « Les travaux de l'année se bornaient à peu de chose : cueillette des essaims et,

en automne, récolte du miel. Alors, c'était une autre chanson que maintenant. La fumée n'était produite que parcimonieusement, à l'aide d'une « espèce de pipe ». Il fallait découper les rayons dans les capots ou les caissettes. Les piqûres arrivaient comme les balles d'une mitrailleuse. Le grand-père devenait « gringe » et la grand-mère ne passait pas une meilleure journée. » Cet extrait d'une de ses lettres méritait d'être cité.

Au Champ de l'Air, l'apiculture était enseignée par MM. Péneveyre et Dupertuis. Eug. Chamorel y prend goût et, dès son retour, s'en va auprès du maître-constructeur Pierre de Siebenthal, fait l'acquisition de deux ruches D.B. et, sans tarder, procède aux transvasages. « Depuis ce jour, écrit-il, j'étais apiculteur et le suis resté. Grâce à l'aide de mon frère, le rucher s'agrandit rapidement. De 12, l'effectif monte à 20, 30, 40, même 50 ruches. Depuis quelques années, il se maintient à 40. » « Je dois vous avouer, écrit-il encore, que j'éprouve toujours un immense plaisir à m'occuper de mes abeilles et qu'elles m'ont procuré des satisfactions à bien des points de vue. »

Bien que foncièrement terrien, Eug. Chamorel faisait preuve d'un esprit affiné, cultivé. Trop souvent, (à notre gré du moins), il se cantonnait dans une discrétion, dans une réserve souriantes. Mais ses avis révélaient des observations si pertinentes, si sages, qu'elles vous frappaient par leur étonnante justesse. Plus d'une fois, ses conseils nous ont été infiniment précieux.

On se rendait compte qu'on avait affaire à un être qui avait « de la race », du fond, à « un homme » enfin. Lorsque, en 1909, se reconstitua la Section des « Alpes », fondée en 1887 et tombée en décrépitude, c'est à lui que les apiculteurs du district d'Aigle firent appel, parce que jugé le plus apte et le plus digne de présider aux destinées du nouveau groupement, auquel les apiculteurs du district de Vevey furent bientôt conviés à s'associer. La fusion de ces deux districts n'a eu que d'heureuses conséquences. En 1914, lorsqu'il dut reprendre « le train » de ses parents, aux Poses, il abandonna la présidence, non sans accomplir, en faveur de la caisse de section, un geste mémorable. Durant ces cinq années, notre ami fournit un effort soutenu, un grand travail, auquel on ne rendra jamais assez hommage. Depuis 1910, il était,



en plus, inspecteur des ruchers pour la région des montagnes de Bex et d'Ollon. Jamais, il ne cessa d'être le bon, le sûr conseiller, toujours attentif et circonspect. — Revenu au Deveñs, la confiance de ses concitoyens lui valut d'être nommé juge de paix. La nouvelle de sa mort, survenue à la Clinique Florimont, à Montreux, nous a littéralement consterné. Nous déplorons la disparition de cet homme de bien et considérons la perte de ce ferme soutien comme un des coups les plus durs du destin. A sa veuve, à ses enfants, à sa famille, plus éprouvés encore, nous réitérons l'expression de notre profonde, de notre sincère sympathie, ainsi que l'hommage de notre pieuse reconnaissance. *Ed. Fankhauser.*

### † Jules FONTANNAZ

Blonay (1864-1946)



Né en 1864, à Bioley-Orjulaz, notre collègue, fils de paysan et paysan lui-même, eut une vie très « itinérante », comme il disait et exploita plus d'une terre du Pays de Vaud. La dernière fut celle des Crétaesses s. Ollon, une petite ferme de moins de quatre poses. Il fit partie du comité de la section de Cossonay, aux côtés de M. Schumacher. Il eut la consolation de finir sa laborieuse existence et de mourir dans son coquet chalet « Bon Accueil », à Blonay. Lui aussi fut un fervent et fidèle de l'apiculture, ainsi qu'un ferme soutien des associations. Il fut

frappé du mal qui devait l'emporter la veille du jour où il allait recevoir le gobelet des vétérans, mais il eut la joie de le recevoir le lendemain des mains de M. A. Valet. Nous garderons le meilleur souvenir de cet excellent collègue.

### † Ernest WINKLER

Aigle (1876-1945)

Né à Berne en 1876, E. W. eut une enfance des plus difficile. Il perd sa mère à l'âge de deux ans, est élevé par des parents. A 15 ans, apprentissage de charron, part pour l'étranger et parcourt maint pays, s'installe à Aigle en 1906, y fonde une famille. Mais les progrès de la traction automobile portent un grave préjudice à sa profession. En 1920, il achète ses premières ruches,

des vaudoises. Avec un véritable enthousiasme, il étudie l'apiculture, devient constructeur de ruches. La plupart des nôtres sont de sa main. Encouragé par les apiculteurs de la région, il remet en honneur le célèbre modèle de Siebenthal. Avec les collègues d'Aigle, il pratique l'apiculture pastorale dans les Ormonts. Il s'en va après une vie d'artisan, toute de labeur et de dévouement pour sa famille. Lui aussi, Ernest Winkler, a marqué un sillon dans sa région et laisse le souvenir du bon ouvrier, utile à la corporation. Honneur à ce simple, à ce brave collègue.



† Ernest Winkler

Enfin, notre Section des « Alpes » déplore la perte prématurée d'un jeune, d'un enthousiaste, fils et frère d'apiculteurs, gendre de notre caissier, M. Alb. Henchoz.

### † Paul GEX

Yvorne (1918-1946) typographe

Né à Yvorne. Paul Gex était un fidèle. C'est bien rarement qu'il manquait une assemblée. Il a succombé à Leysin, âgé de 28 ans seulement, à une affection contractée au service militaire,

laissant deux petits enfants et une jeune veuve, pour laquelle ce douloureux départ est un drame. Toute notre sympathie va à cette famille, si tragiquement éprouvée par la perte d'un être aimable et que tout le monde aimait.

*Ed. F.*

---

## **Rapport sur l'activité de la Société romande d'apiculture en 1945**

*(Suite et fin.)*

Seul notre infatigable et très compétent rédacteur du Bulletin est à même d'assumer un travail d'une telle envergure. Aussi je tiens à le remercier au nom de tous les membres de la Romande ici présents pour son inlassable dévouement.

J'omettais de vous dire que cet ouvrage contiendra également un chapitre concernant le miel et ses vertus.

Nous reviendrons, dans le cours de cette assemblée, sur la publication de ce manuel d'apiculture. Vous devrez surtout vous prononcer sur la question de savoir si la nouvelle « Conduite du rucher » restera la propriété de la librairie Payot ou si la Romande veut prendre à sa charge l'impression et la vente de cet ouvrage en immobilisant, pour ce faire, une partie de sa fortune.

Grâce à un minutieux et long travail dont M. Farron, ancien membre du C. C., a bien voulu se charger, la « *Table des matières* » de notre Bulletin va voir le jour. C'est encore, ai-je besoin de le dire, l'infatigable Schumacher qui s'est chargé de la mise en pages et de la correction des épreuves de cet ouvrage dont l'impression a été confiée à notre sympathique imprimeur-apiculteur M. Hässler, auquel nous tenons à exprimer également notre reconnaissance pour la publication de l'Agenda apicole, si pratique, et dont tout apiculteur sérieux ne saurait se passer. La « *Table des matières* », qui sera mise en vente dans quelques mois, rendra certainement de grands services non seulement aux conférenciers, mais encore à tous ceux qui désirent se documenter et s'instruire en parcourant les innombrables articles qui traitent des sujets les plus variés dans le domaine si vaste de l'apiculture. Nombreux seront, souhaitons-le, les apiculteurs qui tiendront à se procurer ce précieux ouvrage.

Je tiens à souligner ici les excellentes relations que les membres de votre C. C. ne cessent d'entretenir avec leurs collègues de la Société alémanique et du Tessin. Ces bonnes relations sont non seulement utiles et agréables, mais absolument nécessaires en tant qu'elles favorisent le développement rationnel de l'apiculture dans la Suisse entière. Grâce à cette union et cette bonne entente entre

dirigeants de nos grandes associations apicoles, combien a été facilitée la solution d'importants problèmes tels que ceux concernant le ravitaillement en sucre et la lutte contre les maladies des abeilles.

Nous nous sommes réjouis à la nouvelle que le nouveau président de la Société alémanique avait été désigné en la personne du sympathique M. Lehmann, ami de vieille date des apiculteurs romands. Quant à M. le Dr Morgenthaler, il a droit à notre vive reconnaissance pour le travail intense qu'il accomplit dans la lutte persévérante contre les maladies des abeilles. En vrai patriote qu'il est, il fait preuve d'un très grand dévouement envers tous les apiculteurs suisses, qu'ils soient de langue allemande, française ou italienne. Qu'il reçoive ici l'expression de notre vive reconnaissance.

Le *concours annuel des ruchers* a eu lieu en 1945 dans les cinq sections suivantes : Payerne, Avenches, Basse-Broye, le Lac français et la Broye fribourgeoise. Payerne et Avenches n'ont pas eu d'inscription. Le jury, composé de MM. Mayor, Thiébaud et Monney, s'est déclaré en général très satisfait de la tenue des ruchers visités. Il a été décerné 9 médailles d'or, 7 d'argent, 6 de bronze et 1 mention. Une médaille d'or a également été accordée au sympathique vétérinaire, M. Ulysse Torche.

Nos six cantons romands possèdent maintenant une *station d'observation* avec bascule enregistreuse, hygromètre, pluviomètre et baromètre. Après les inévitables tâtonnements du début, les bascules enregistreuses Schenkel fonctionnent maintenant normalement. Pour les préserver des intempéries, toutes ces bascules sont munies d'un abri procuré aux frais de la Romande. Ces appareils d'observation, qui restent propriété de la Romande, sont confiés, en général, à nos écoles cantonales d'agriculture, qui ont toutes un rucher modèle à la disposition de leurs élèves. Je tiens à remercier très sincèrement notre dévoué M. Mayor, qui a bien voulu se charger de l'acquisition de ces appareils et surtout de la mise au point des bascules enregistreuses.

Je remercie également notre ami Walter, qui a la responsabilité de surveiller l'entretien de ces appareils et qui fait paraître dans le Bulletin les données que lui transmettent les préposés aux stations d'observation. Nos remerciements à ces dévoués apiculteurs, à M. Matthey, du Locle, tout particulièrement, pour les renseignements précieux qu'ils nous donnent chaque mois bien régulièrement.

On m'avait demandé, il y a 2 ou 3 ans de bien vouloir donner connaissance aux délégués du programme d'activité de l'année en cours. Outre la publication de la nouvelle « Conduite du rucher » et de la « Table des matières » du Bulletin, votre C. C. s'oc-

cupera de tous les points énumérés dans l'article 9 de nos statuts, c'est-à-dire : de la publication mensuelle du Bulletin, du service de la bibliothèque, des subventions à accorder pour cours et conférences, du contrôle du miel, des pesées de ruches, des assurances pour dommages causés aux tiers ou vol ou déprédations, ainsi que de toutes les manifestations apicoles, etc. Tout ce que puis vous dire, Messieurs les délégués, c'est que votre C. C. ne reste pas inactif et qu'il n'a qu'une seule ambition, celle de remplir au plus près de sa conscience les fonctions que vous avez bien voulu lui confier, et contribuer ainsi avec votre bienveillant concours à faire progresser toujours davantage l'apiculture en terre romande.

*L. Gapany, prés.*

### **Prix des essaims**

Les prix de base pour essaims sont : 1er kilo 25 francs ; par 100 grammes en plus fr. 2.—.

Ces prix peuvent diminuer s'il y a abondance d'essaims et naturellement avec l'avancement de la saison.

Les prix des reines fécondées et marquées devraient aussi être uniformisés. Nous proposons aux éleveurs sérieux un prix uniforme de fr. 12.—, qui diminuerait à fr. 10.— en juillet, pour être, depuis août, de fr. 8.—.

### *Marquage des reines*

La couleur admise par les éleveurs pour 1946 est le *vert*.

### *Prix du miel*

Les prix fixés l'année passée restent en vigueur jusqu'à une nouvelle publication par l'office du contrôle des prix. Nous avons demandé, d'accord avec nos collègues confédérés, que les prix restent les mêmes qu'en 1945, s'il y a du miel à vendre. La récolte est nulle chez moi jusqu'à aujourd'hui.

*Ch. Thiébaud.*

### **Collecte pour France et Belgique**

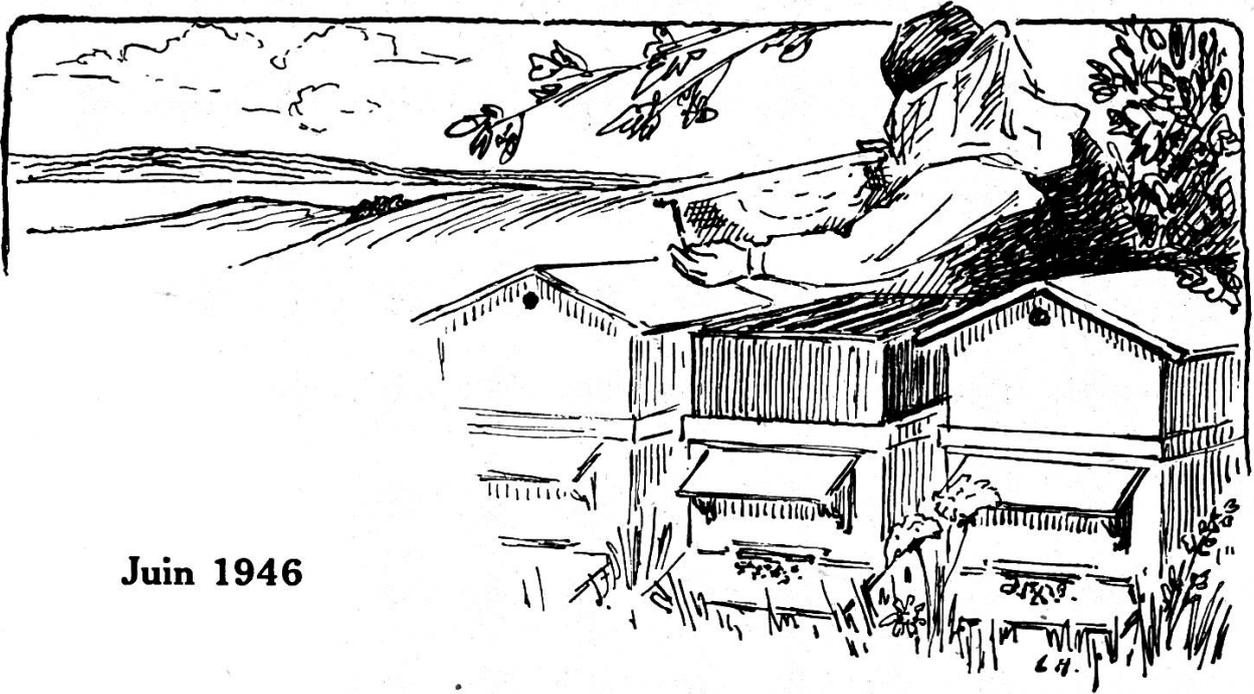
Total précédent : fr. 1443.25.

Section de Cossonay, fr. 30.—. Section Béroche, fr. 100.—. Section de Monthey, fr. 30.—. Total au 22 mai : fr. 1603.25. —  
Merci à tous. *Schumacher.*

### **Dons reçus**

*Entr'aide* : J. Walther, Delémont, fr. 5.—. — Merci.

*Schumacher.*



**Juin 1946**

« Tout luit, tout bleuit, tout bruit.  
Le jour est brûlant comme un fruit  
Que le soleil fendille et cuit.  
Au cœur des corolles sucrées,  
L'abeille bourdonne, serrée  
Par les fleurs de pollen souffrées. »

Voici venir le mois de juin. Fin avril nous a comblés. Depuis bien longtemps, nous n'avions vu le rucher se développer si magnifiquement que cette année. Il semblait que dix jours à peine suffisaient pour que naisse l'abeille. A vue d'œil, nos ruchées s'emplissaient de toute une population affairée. On pourrait croire que 1946 veut nous faire oublier au plus vite sa devancière et ses fâcheux souvenirs. Dans notre région, à 600 m. au pied du Jura, nous avons déjà dû mettre des hausses à fin avril, alors qu'en temps ordinaire, ce n'est guère qu'à la mi-mai que l'on peut hasarder cette opération avec quelques ruches avancées. Mais les populations étaient si fortes, si denses, que c'était plaisir de les voir déborder, déraser des cadres, recouvrir le pourtour de la ruche ; il fallait leur donner de la place.

Pas de rebuses au début de mai. Les saints de glace essayent, bien tardivement, de nous jouer un tour à leur façon ; le thermomètre frise zéro voici deux nuits, mais la saison est là et nous pouvons dire que l'année s'annonce bien. Une ombre au tableau cependant ; le sec qui ne nous quitte pas et se fait tout particulièrement sentir depuis deux ans, continue. Aussi, les rares fleurs qui émaillent encore nos campagnes baissent la tête, assoiffées, et les colzas sur lesquels nous comptions n'ont rien donné. Il y a bien eu, en ce début de mai, quelques averses, un ou deux orages, de la grêle même, mais les plantes, la terre, avaient si soif,

que tout s'est évaporé, volatilisé sitôt tombé. Quelques jours couverts et frais ont reclus nos abeilles et, inoccupées, ces demoiselles se sont mises à ouvrager et décorer de superbes alvéoles royaux, signes précurseurs de l'essaimage.

Le 26 avril déjà, on me signalait, des bords du Léman, un superbe essaim. Cher débutant, avez-vous aussi eu la joie de voir tourbillonner celui qui doit peupler votre nouvelle ruche ? Vous connaissez sans doute le proverbe : « L'essaim de mai vaut un char de blé, celui de juin un char de foin, mais en juillet, pas une miette... »

C'est à cette saison que le rucher réclame le plus notre présence, car, à moins de visiter nos colonies à fond tous les huit jours, nous ne pouvons savoir d'où et quand les essaims sortiront. Il semble cependant avoir une prédilection pour les jours couverts, avec éclaircies, et profitent de la moindre piquée de soleil pour déloger. Redoublez donc de vigilance quand Jean-Rosset joue à cache-cache avec les grosses nuées noires et orageuses. Choyez vos essaims, dorlotez-les, donnez-leur tout ce que vous pouvez comme chaleur et sirop. C'est à cette condition seulement qu'ils vous procureront du plaisir, tout le plaisir que vous pouvez en attendre. Pendant tout le temps que durera l'édification de ces beaux rayons, tout neufs, que vous leur avez donnés à bâtir, n'intervertissez, ne retournez, ne changez de place aucun cadre. Vous éviterez ainsi d'avoir des bâtisses inégales, surtout à l'endroit où sont logées les provisions, des mastodontes et des pygmées, si mal commodes à déplacer et manipuler par la suite. Si vous avez récolté un essaim primaire, profitez des alvéoles de la souche pour en changer la reine ; il serait regrettable et peu indiqué d'hiverner une vieille majesté, si respectable soit-elle, alors que toute une jeunesse est massacrée sans profit.

A moins que vous n'ayez pu installer vos ruches dans une belle avenue gravelée, ratissée, il y aura lieu, en ce mois de juin, de faciliter vos abeilles dans leur va et vient. Fauchez devant les trous de vol, enlevez toutes les herbes qui entravent les allées et venues de vos butineuses lourdement lestées de leur précieuse récolte. Si, comme moi, vous n'êtes parvenus en voulant faucher, qu'à planter le bout de la faux dans la terre, prenez une bonne cisaille à tailler les haies ; cela va à merveille et permet de faire du bon et beau travail, sans être obligé d'importuner un voisin qui vous rendra volontiers ce service, mais rarement avec enthousiasme ; on le comprend. Tuez sans pitié les araignées, particulièrement nombreuses cette année. Si vous ne trouvez pas l'endroit où elles se sont blotties, enfumez sérieusement les fentes de votre chapiteau et vous les verrez bientôt faire apparition. La récolte bat son plein, pas de pillage à craindre ; comme vous ou-

vrez vos fenêtres, ouvrez aussi tout grands les trous de vol, il faut, pendant les grandes chaleurs, que l'air puisse circuler librement. Les entrées et sorties de vos amies, non seulement, en seront facilitées, mais la ventilation sera meilleure et le miel plus vite mûr.

C'est en juin que l'on extrait la récolte de ce beau et excellent miel blond. Chez nous, hélas, malgré ce magnifique début d'année, les hausses ne sont pleines que d'abeilles. Ici et là, quelques petites taches, quelques petits ronds de nectar. Mais, si vous habitez une région plus favorisée, si vous avez le bonheur d'avoir des hausses garnies de cadres dodus et bien operculés, n'attendez pas. Le miel de dents-de-lion et de colza cristallise rapidement, même dans les rayons. Prenez garde, cependant, de ne sortir que du miel bien mûr, c'est-à-dire operculé ; il se conservera très longtemps, tandis que le miel extrait trop tôt contient trop d'eau, fermente et ne peut être consommé.

Si, lors de l'extraction, l'apiculteur est en liesse, ses abeilles, elles, éprouvent un tout autre sentiment. Lorsque la récolte donne encore, tout va bien et facilement. Mais que le nectar fasse défaut, attention, la moindre bévue, la plus petite négligence peut jouer un vilain tour, mettre le rucher en effervescence, provoquer le pillage. Ne laissez donc, au cours de cette opération, rien traîner. Prenez, avant de commencer, la précaution de resserrer les trous de vol ; si vous utilisez des chasse-abeilles, placez-les le soir, quand le calme est revenu au rucher. Avant de redonner les cadres extraits à vos colonies, asperges-les avec de l'eau ; vous enlevez ainsi un peu de l'odeur du miel et excitez moins vos abeilles. Faites cette manipulation aussi le soir, et le plus rapidement possible, vous éviterez bien des piqûres.

Depuis quelques jours, le marché du miel est libre. N'oubliez donc pas, cher débutant, et vous aussi, collègues qui avez eu la patience de me suivre jusque-là, que les petits cadeaux entretiennent l'amitié, et que sans coupons, un petit pot de miel (un gros ne gêne pas) est un élixir irremplaçable pour faire oublier les piqûres qu'on reçues vos voisins.

Gingins, 18 mai 1946.

*M. Soavi.*

### **Maladies de butinage**

*(Suite)*

A vrai dire, les pertes de colonies sont rares, il s'agit surtout de mortalité plus ou moins forte affaiblissant les colonies en population ; le plus souvent les manifestations de la maladie cessent avec la floraison de la plante vénéneuse. Néanmoins, l'apiculteur sera heureux de connaître maintenant la cause de ces dégâts et de savoir qu'il ne s'agit pas du début d'une maladie

contagieuse catastrophique qui anéantira son rucher. Grâce aux savants du Liebefeld, auxquels va notre reconnaissance, il a été identifié en Suisse jusqu'à aujourd'hui trois maladies de butinage:

1. L'empoisonnement par les renoncules dite aussi maladie de Bettlach. (Morgenthaler et Maurizio, 1941, 1944.)
2. L'empoisonnement par les tilleuls. (Maurizio, 1943.)
3. L'empoisonnement par les marronniers. (Maurizio, 1945.)

Voici à l'intention des lecteurs de notre Bulletin un résumé de cette dernière maladie, récemment découverte et décrite par le Dr Maurizio :

Il existe chez nous deux espèces de marronniers, celui à fleurs blanches (*Aesculus Hippocastanum* L.) et celui à fleurs rouges (*Aesculus Pavia* L.), ainsi que quelques variétés cultivées. La forte proportion en sucre de leur nectar (65-75 %) et son abondante sécrétion attirent de nombreux insectes, surtout des abeilles et des bourdons. Parmi les apiculteurs, il en est un peu comme pour le tilleul, la valeur mellifère du marronnier est jugée différemment ; pour les uns il ne produit que du pollen (spécialement l'espèce à fleurs blanches); pour d'autres, les deux espèces sont de bons producteurs de nectar et apportent une importante contribution à la récolte du miel ; enfin, selon une troisième conception, le marronnier ne sécréterait du nectar qu'après des nuits chaudes, ce qui, à cause de sa floraison précoce, ne se présente que très rarement. Qu'en est-il exactement ? L'observation scientifique et l'analyse microscopique vont nous apporter une réponse à cette question.

Zander, de Boer et Dr Maurizio ont analysé des miels allemands, hollandais et suisses, et sont arrivés à des résultats concordants : ces miels contenaient très souvent du pollen de marronnier, mais en quantité telle qu'on pouvait présumer le faible intérêt de cet arbre dans la production du miel. C'est ainsi que Zander, sur 1000 miels différents ne trouva que dans deux cas de grandes quantités de grains de pollen de M. Le Dr Maurizio, sur 3000 analyses de miels suisses, 7 contenaient du pollen d'*Aesculus* en quantité supérieure à 15 %.

Pollen de marronnier

1. Coligny	63,22 %	} région de Genève.
2. Vandœuvres	16 %	
3. Malagny	16 %	
4. Binningen	54,19 %	} région de Bâle.
5. Birsfelden	18 %	
6. Birsfelden	18 %	} région de Thoune.
7. Lerchenfeld	16 %	

Ce tableau est fort suggestif et nous montre l'influence de la proximité des villes sur la composition du miel. Seuls les deux miels de Cogny et de Binningen, dans lesquels le pollen de *M.* était prédominant (plus de 45 %), peuvent prétendre à être qualifiés de miel de marronnier. Ils contenaient surtout du pollen de *Aesculus Hippocastanum* et seulement en petite quantité du pollen de *Aesculus Pavia*. Les deux espèces de marronnier étaient donc impliquées d'une façon évidente dans l'origine de ces miels, mais celle à fleurs blanches prédominait.

(*A suivre.*)

*Dr Ch. E. Perret*

### **Acariose des abeilles**

L'acariose, cette maladie de l'abeille adulte qui tend à se répandre dans tous les ruchers du pays, risque de les décimer d'une façon inquiétante.

Les paroles, les avertissements de M. le Dr O. Morgenthaler, le distingué chef de la division Maladies des abeilles de la Station fédérale de bactériologie au Liebefeld, ne s'avèrent que trop vraies quand il dit :

« Toutes les observations faites pendant une période assez longue nous prouvent qu'il n'y a pas de forme bénigne de l'acariose et qu'il faut classer cette maladie parmi les plus redoutables de l'apiculture rationnelle. Ceux qui considèrent que les colonies d'abeilles peuvent vivre avec l'acariose se trompent singulièrement. Il ajoute : Seule la lutte contre cette maladie, qui se développe lentement dans les ruchers, peut permettre de les maintenir prospères. »

La lutte est engagée.

Aussi pensons qu'il est indiqué de rappeler aux apiculteurs la décision de l'Office vétérinaire fédéral pour l'exécution de l'Arrêté du Conseil fédéral du 18 avril 1923, portant l'admission de l'acariose des abeilles dans la loi fédérale du 13 juin 1917 sur les mesures à prendre pour combattre les épizooties, du moins dans ses dispositions les plus importantes :

1. Les inspecteurs cantonaux des abeilles fonctionnent comme agents officiels dans la lutte contre l'acariose.

2. Les propriétaires de ruchers dont les abeilles présentent des symptômes d'acariose, notamment lorsque les vieilles abeilles, incapables de voler, se traînent à terre devant le rucher et meurent, ont l'obligation d'en donner connaissance sans délai aux agents compétents.

Les inspecteurs des abeilles envoient sans tarder, en vue d'analyse, aux inspecteurs cantonaux ou au Liebefeld quelques douzaines d'abeilles malades, en précisant les symptômes observés.

3. Si l'analyse fait constater l'existence de l'acariose, les colonies malades ou suspectes de la contrée contaminée sont traitées par les agents officiels ou leurs remplaçants au moyen des remèdes indiqués par l'Établissement fédéral de bactériologie du Liebefeld.

Sont considérées comme suspectes toutes les colonies existant dans le rayon de vol des ruchers contaminés.

Les colonies atteintes à un degré tel que la guérison paraît improbable peuvent être détruites.

Les indemnités payées sont déterminées conformément à l'ordonnance du Conseil fédéral du 18 avril 1923. Elles seront supprimées ou subiront une réduction si le propriétaire sinistré est partiellement responsable de l'apparition ou de la propagation de la maladie, s'il ne l'a pas déclarée, par exemple.

4. La délimitation exacte du rayon de vol et des zones d'infection est fixée suivant les circonstances par les organes cantonaux de la police des épizooties.

6. Les fonctionnaires officiels ou leurs remplaçants ont le droit d'inspecter les ruchers suspects d'acariose, d'y prélever des échantillons et d'y appliquer toutes les mesures utiles pour obtenir la guérison.

7. *Les dépenses* résultant de la lutte contre l'acariose sont payées par les autorités cantonales. Ces dernières envoient leurs comptes à l'Office vétérinaire fédéral, qui les vérifie et rembourse aux cantons la moitié de leurs dépenses.

8. Les inspecteurs des ruchers ainsi que les autres agents compétents sont tenus de dénoncer les personnes coupables d'infractions aux dispositions de l'ordonnance du Conseil fédéral et de la présente décision.

Cette décision est entrée en vigueur le 15 novembre 1932. Elle annule les précédentes.

Morges, le 15 mai 1946.

*L'inspecteur cantonal des ruchers vaudois.*

## **L'acariose**

### *Traitement au gaz sulfureux d'après la formule de Rennie.*

Depuis quelques années l'acariose, cette maladie des abeilles adultes, qui ne cesse de préoccuper ceux qui ont la délicate mission de veiller à la santé des ruchers, se répand de plus en plus.

Les nombreux cas de mortalité qui nous sont annoncés, les appels, les cris d'alarme que nous recevons chaque jour nous engagent à redoubler de vigilance. La Société suisse des Amis des abeilles, elle aussi, redoute le danger et prend des mesures de

protection. Nous venons donc proposer à tous les apiculteurs d'envisager cette année un traitement d'été. Le printemps à la porte ne nous autorise plus à recommander le traitement au remède de Frow, car lorsque les abeilles sont sorties de leur sommeil hivernal, le pillage peut compromettre l'efficacité du traitement et être un danger pire que le mal. C'est pourquoi nous vous proposons le traitement aux vapeurs de soufre, qui a l'avantage de ne pas provoquer de pillage et est sans danger pour le couvain. Il peut être pratiqué au printemps jusqu'en automne. Les gaz sulfureux sont administrés à la fin d'une journée de bonne sortie des abeilles. Le traitement est répété 2 ou 3 fois par semaine pendant trois semaines, puis espacé, de temps en temps au cours de la saison. Dans les ruchers reconnus malades, il sera répété en automne avant la mise en hivernage.

Une fois le froid revenu, les abeilles au repos, il n'est plus question de les déranger.

Les rouleaux de carton-soufré, bien allumés, sont placés dans l'enfumoir. Lorsque les vapeurs sortent normalement, donner régulièrement à chaque colonie 2 à 3 bouffées de fumée par le trou de vol. Doser la ration suivant la force de la colonie.

Afin de faciliter les apiculteurs, nous avons fait préparer une certaine quantité de rouleaux de carton-soufré par un droguiste, sous contrôle, aussi sommes-nous en mesure de fournir aux apiculteurs et aux sections qui le désirent les cartons dont ils auraient besoin.

Au détail, ces cartons sont livrés contre remboursement à fr. 0.50 pièce. En gros, par 100 pièces, à fr. 0.40.

S'adresser à A. Valet, inspecteur cantonal des ruchers, Morges, ou à *M. Joël von Auw, droguiste, Morges.*

Dans la lutte contre l'acariose, les factures des sections, acquittées, (seulement les factures des sections, il n'est pas fait de ristourne aux particuliers) adressées à l'inspecteur cantonal bénéficient de la ristourne de 50 %.

### **Communication faite par M. Haccour, à Casablanca**

*(6 avril 1946)*

(Réd.) M. de Meyer nous communique ce sensationnel rapport de M. Haccour, grand apiculteur établi à Casablanca, avec de grands ruchers. — Le Dr Morgenthaler examinera la question avec toute sa compétence. Nous communiquerons son verdict.

Je suis particulièrement heureux de vous donner la primeur de ma découverte en matière de traitement de la loque, pour la Belgique.

J'ai fait, mardi dernier, une communication à l'Institut Scien-

tifique du Maroc, à Rabat, où j'ai donné toute l'histoire de mon expérience qui a si bien réussie. Voici le procédé :

J'ai expérimenté divers sulfamides : Dajenan, Rubiazol et, en fin de compte, *Sulfathyazol* ; ce dernier produit a donné, dès le premier traitement, des résultats extraordinaires. Tout le jeune couvain a retrouvé sa santé 8 jours plus tard, en donnant le deuxième traitement, les abeilles commençaient à débarrasser les larves malades et pourries. Un mois plus tard, la reine pondait dans les cadres infectés et, au deuxième mois, il n'y avait plus trace de maladie dans la ruche. Est-ce un résultat ?

Voici le dosage auquel je suis arrivé et qui pourrait peut-être encore être réduit : je donne un demi comprimé pour un demi-litre de sirop de sucre à 50 %. Pour dissoudre le comprimé dans le sirop de sucre, il faut préalablement le broyer dans un mortier, puis ajouter un peu de sirop de sucre et en faire une pâte bien fine. Progressivement on ajoute du sirop de sucre, pour en faire une pâte crémeuse, que l'on mélange finalement au sirop. Je donne ce sirop dans des nourrisseurs *Bordmah jar*, c'est-à-dire dans un pot en verre avec couvercle à pas de vis en fer-blanc, percé de quatre petits trous. Je retourne ce pot tête en bas, devant la ruche, sur un support approprié. Je puis, ainsi, sans déranger la ruche, lui administrer le nourrissage et je puis suivre la consommation du produit.

Pour contrôler le rôle de la drogue et son utilisation, j'ai teinté le sirop de sucre avec du Bleu de Méthylène. J'ai constaté que les abeilles déposaient la gouttelette de sirop sur la paroi supérieure de la cellule, que les larves en étaient abondamment approvisionnées, que le restant du nourrissage était déposé dans les cellules des cadres en vue d'une utilisation ultérieure.

Pour traiter une ruche malade, je conseille d'enlever tous les cadres contenant des provisions, car j'ai constaté que les ruches possédant beaucoup de provisions restaient infectées plus longtemps. J'ai également constaté que les ruches ayant des cadres de couvain pourri et abandonné par la reine étaient nettoyées au bout d'un certain temps, mais qu'il valait mieux les supprimer de suite, afin d'aider les abeilles à se débarrasser au plus vite de la loque.

Une ruche, dont on retire ces éléments indésirables, guérit en deux nourrissements distancés de 8 jours, sinon, il faut prolonger le traitement pendant un ou deux mois.

Le nourrissage au *Sulfathyazol* est très facile et n'est pas dangereux, ni pour les abeilles ni pour les personnes qui consommeraient le miel d'une ruche en traitement. Le sulfathyazol se trouve dans toutes les pharmacies et ne coûte pas cher.

Grâce à mon procédé, on peut traiter les ruches vulgaires avec

succès et définitivement. Je recommande de traiter toutes les ruches, chaque année, en donnant le nourrissage stimulant ou quand on donne le pollen artificiel ; ainsi on immunise ses ruches contre *toutes les maladies infectieuses*, car le *noséma* est également contrôlé par le Sulfathyazol. Je n'ai pas voulu diffuser cette bonne nouvelle avant d'avoir l'expérience de la chose ; car il était à craindre que la maladie ne réapparaisse l'année suivante avec plus de virulence. Il n'en est rien, puisque j'en suis à mon troisième printemps de traitement, et aucune des ruches traitées l'année dernière, ni l'année d'avant, n'a montré un signe d'infection ; au contraire, ces ruches travaillent avec plus d'activité que les autres.

Par mon procédé, on économise du temps et beaucoup d'argent. C'est un cauchemar en moins et, je pense, aussi beaucoup de littérature dans les revues apicoles, car Dieu sait si on peut parler de loque, de noséma, d'acariose, etc...

Je vous demande, mon cher Monsieur Mees, de bien vouloir faire entreprendre en Belgique les essais officiels par un institut scientifique bien outillé, afin de confirmer ainsi le résultat que j'ai obtenu.

Je m'empresse de vous dire que je ne suis pas seul à expérimenter ces produits. Je lis dans les dernières revues des U.S.A. que plusieurs apiculteurs américains ont fait des essais dans ce sens et que ceux qui ont essayé le Sulfathyazol ont obtenu des résultats tellement extraordinaires, qu'ils redoutent une poussée de loque l'année suivante. Je puis leur dire qu'ils ne doivent pas craindre cela et que j'ai l'expérience de trois années déjà.

J'espère avoir ainsi apporté ma pierre à l'édifice et, au lieu d'en garder le secret, je préfère le diffuser le plus vite possible et je compte sur vous pour m'y aider en Belgique, afin que tous mes confrères puissent en profiter et éloigner beaucoup de soucis.

Si d'autres renseignements vous manquaient, je vous les communiquerai aussitôt.

La nature est toujours clémente au Maroc. La pluie est tombée à souhait, à temps et à heure, aussi nous assistons à un spectacle de toute beauté. Jamais de ma vie je n'ai vu un bled aussi fleuri. Que de trèfles Séradelles, trèfle jaune corniculé, lenthylis, lavande, genêts, moutarde sauvage blanche et jaune, orangers, etc... quoi de plus pour être heureux...  
signé : *Haccour*.

### **Une grande trouvaille**

Une réaction simple pour déceler infailliblement la présence du bac. alveï de la loque américaine a été trouvée par E. C. Holst, du Département de l'Agriculture des États-Unis, Administration des recherches, à Beltsville.

La réaction a été trouvée pendant des études physiologiques sur le bac. alveï dont les enzymes ont quelques propriétés uniques. (On pourrait appeler les enzymes des catalyseurs biologiques, formés dans des cellules vivantes. Tout apiculteur qui s'intéresse à son métier a lu quelque chose sur eux. L'enzyme appelé invertase, par exemple, donne à l'abeille la faculté d'invertir le nectar et le sirop de sucre, la sucrose, en miel, c'est-à-dire lævulose et dextrose). Pressure ou caillette de la fabrication du fromage.)

Dans le nombre de ces enzymes présents dans bac. alveï on a choisi celui qui produit la liquéfaction du lait caillé ou de la caséine comme le plus sûr et le mieux approprié. Il est produit par le bac. alveï dès la formation des spores, existe donc dans les larves « filantes » typique de la L. A. et agit encore après des années dans les « écailles » ou squames, les résidus séchés et brillants, qu'on trouve dans le fond des cellules qui ont hébergé du couvain atteint.

Inutile de suivre l'exposé de M. Holst en détail. Voilà la façon de faire la réaction.

1. *Pour les essais en grand* (grand rucher ou inspecteur) :

Matériel : 275 gr. d'eau distillée, 1 cuiller à soupe de poudre de lait écrémé, des tubes à essai de 2 cm<sup>3</sup> (genre homeopathique, vu la petite quantité de matériel employé).

Pour une réaction rapide l'eau devrait être tiède, mais pas trop chaude. Le lait doit être si possible frais.

Essai : Mettez une « écaille » dans un tube et ajoutez 20 gouttes d'eau, secouez doucement ; ajouter 10 gouttes de solution de poudre de lait (260 gr. d'eau pour une cuiller à soupe de lait. Secouer de nouveau. Il se forme ordinairement des caillots, mais cela n'est pas absolument nécessaire. Si le liquide devient jaunecclair et transparent au bout de 15 minutes, il y a présence de bac. alveï, donc L. A. S'il reste laiteux, pas de loque américaine.

Si on ne dispose pas d'une écaille entière, diminuer le nombre de gouttes de lait proportionnellement.

2. *Pour l'apiculteur qui veut faire des analyses peu nombreuses.*

Mettez une écaille dans une éprouvette, ajoutez 20 gouttes d'eau tiède ; secouez. Ajoutez 5 gouttes de lait ordinaire, si possible écrémé. Secouez à nouveau. Si le liquide devient clair dans 15 minutes, vos ruches ont la loque américaine. Pour une goutte de matière « filante » mettez seulement deux à trois gouttes de lait.

La réaction est assez souple. On peut la faire à l'eau ordinaire froide, en chauffant le tube à la main. Il ne faut seulement pas ajouter trop de lait.

N'oubliez pas de bouillir vos tubes après essais, et cela au moins 20 minutes.

Jusqu'ici la réaction n'a pas « menti ».

Elle rate avec des écailles de cadres traités aux vapeurs de formol et elle est ralentie avec ceux traités au P.-dichlorobenzène. Les produits ne sont, selon renseignements, pas employés en Suisse.

M. Holst a droit à la reconnaissance des apiculteurs pour l'économie de temps et de travail que sa réaction apporte.

Par contre, en Suisse, nous ne devons pas oublier que la loque américaine tombe sous la loi des épizooties et doit être annoncée à l'inspecteur compétent sous peine d'amende ; mais l'apiculteur consciencieux la déclare dans son intérêt et celui de ses collègues.

Mars 1946.

*J. Wunenburger.*

### **Apiculteurs, faites contrôler votre miel !**

Chaque apiculteur qui vend du miel devrait être en possession de sa carte de contrôle. Cette carte est délivrée aux apiculteurs par l'Office du contrôle de la Société Romande.

L'apiculteur, membre d'une section de la Romande, qui désire faire contrôler sa récolte, doit s'adresser, sitôt le miel extrait, au président de sa section. Un contrôleur nommé par le comité de la section se présente chez l'apiculteur et prélève deux échantillons. Il remplit le bulletin de contrôle qu'il fait signer par l'apiculteur. Lorsque sa tournée est terminée, il remet échantillons et bulletin au président. Celui-ci, en possession des échantillons et bulletins de tous les contrôleurs, réunit le jury, qui décide si le miel est admis ou non. Sur rapport favorable de ce jury, il est délivré aux apiculteurs, par le chef du contrôle, une carte portant le nom de l'apiculteur, l'année de la récolte, le nombre de kilos récoltés, le nombre de ruches, ainsi que le numéro de contrôle.

Les apiculteurs qui sont en possession de la carte de contrôle peuvent se procurer, auprès de l'Office de contrôle, des étiquettes spéciales qui leur sont nécessaires.

Le contrôle doit être organisé par les sections. Il appartient, par conséquent, aux comités des sections de faire le nécessaire pour procurer aux membres les avantages de cette institution. Le chef du contrôle soussigné tient à la disposition des sections le règlement du contrôle, ainsi que les formulaires nécessaires.

*Jos. Dietrich*, rue Grimoux 12, Fribourg.  
Compte de ch. post. IIa 1198, Fribourg.

### **Le rationnement du miel est supprimé**

L'Office fédéral de l'économie de guerre vient, par arrêté du 7 mai 1946, de supprimer le rationnement du miel avec effet à partir du 13 mai. Il l'avait introduit le 2 mai 1942 dans le but de répartir judicieusement la récolte, ainsi que les réserves de

miel. L'Office fédéral de l'économie de guerre supprime le rationnement alors que la rareté du sucre semble se prolonger, que des quantités de miel étranger sont importées et que la récolte du miel dans notre pays s'annonce assez bonne.

Le rationnement du miel n'a pas porté préjudice à l'apiculture suisse ; au contraire, nos produits ont été appréciés dans des milieux autres que notre clientèle habituelle. Cette appréciation eut été beaucoup plus grande si les récoltes des années passées avaient été meilleures. Espérons qu'en 1946 les apiculteurs seront récompensés de leur persévérance et de leurs travaux. Une bonne récolte nous permettrait de servir notre ancienne clientèle et de nouer de nouvelles relations dans le but d'écouler le miel.

Si la récolte nous permet de prendre nos dispositions dans ce sens et que, soit les apiculteurs, soit les sociétés d'apiculture font leur possible pour assurer l'écoulement du miel de cette année, le marché du miel suisse sera assuré pour l'avenir. Il serait, par contre, difficile de renouer les relations dans les bonnes années, si nous négligeons de maintenir, dès cette année, le contact avec les magasins de vente au détail et les grossistes.

L'écoulement du miel est en rapport avec la question du prix. La récolte variant d'une année à l'autre, ainsi que d'une contrée à l'autre, il n'est pas possible d'adapter le prix directement à la production et de fixer le prix chaque année. Le miel conservé dans de bonnes conditions garde ses qualités très longtemps. Grâce à cela, il est possible de disposer de l'excédent de miel des bonnes années pour parfaire à celui qui manque dans les années peu favorables.

Le bas prix du miel étranger ne doit pas influencer celui du miel suisse. Les qualités du miel suisse, goût, propreté, présentation, etc., justifient largement la différence du prix. Les apiculteurs qui sont favorisés par une bonne récolte ne doivent pas offrir leur miel à n'importe quel prix, car ils contribueraient par là à provoquer du désordre dans le marché du miel. Que chacun sache que les mauvaises années sont plus fréquentes que les bonnes et les unes doivent compenser les autres.

Il est recommandé, pour la vente au détail en particulier, de présenter le miel dans des récipients « ad hoc », propres et munis de l'étiquette de contrôle « SAR ».

*Jos. Dietrich.*

### **A propos de la translation du couvain**

J'ai lu dans le numéro de mai du « *Bulletin de la Société Romande d'apiculture* » la note de M. E. de Meyer, apiculteur belge, relative à l'article publié dans le Bulletin d'avril, sous ma signature : « *Le blocage de la ponte* ».

Il s'agissait là d'une communication à l'Académie d'agriculture

de France, forcément sommaire, mais indiquant toutefois que cette méthode, que je dénomme *blocage de la ponte*, n'était pas une réalisation originale de ma part, mais seulement la mise au point de divers procédés déjà existants.

Bien avant moi, et bien avant M. de Meyer aussi, sans doute, les apiculteurs ont essayé et préconisé des procédés analogues. Je citerai pour mémoire : « *Ma méthode d'apiculture et ses succès* », de Preuss, auteur allemand, qui date de 1901. Je fais dans « *Le rucher de rapport* » l'historique de la question, qui remonte même aux environs de 1850, avec le culbutage des paniers beaucerons. Je m'excuse auprès de M. de Meyer de ne pas l'avoir cité. Je comblerai cette lacune dans une prochaine édition de mon ouvrage, s'il veut bien me documenter sur le mode opératoire de son procédé.

Pour le reste, je suis d'accord avec lui, et je n'ai jamais dit autre chose. Il faut, pour pouvoir bloquer la ponte, une très bonne reine, une excellente colonie et une bonne miellée.

Personnellement, je n'ai jamais, jusqu'ici, constaté la formation de cellules royales dans le corps supérieur, ni avec des Langstroth, ni avec des Dadant, avec lesquelles j'ai utilisé la méthode au cours de ces dernières années.

*Alin Caillas*, ing. agricole.

## **Retour sur la terre**

*(Suite et fin.)*

Un cas plus grave, par contre, et même très grave m'a été signalé chez notre collègue M. Zambaz, à Conthey. Là, vraiment, les dégâts sont importants ; vous en jugerez par la photo ci-jointe, et si je vous dis que ce collègue a son rucher installé à une certaine distance de son habitation, soit à 1000 mètres d'altitude, donc en pleine neige à l'époque du tremblement de terre.

M. Zambaz était souffrant ; il avait failli perdre un œil ensuite de l'éclatement d'un morceau de fer dans l'exercice de sa profession de maréchal. Il ne put donc pas se rendre à son rucher, et c'est son épouse, aidée d'ouvriers, qui, le lendemain seulement, remit en place les 15 colonies renversées. Les dégâts doivent évidemment être sérieux, car la plupart des ruches (la photo n'en reproduit qu'une petite partie) avaient les cadres collés les uns aux autres contre les parois. Une grande ruche de 5 colonies normales, qui était posée sur des poutres transversales, à leur tour placées sur des traverses latérales, s'est trouvée directement sur ces dernières, tandis que les poutres avaient été projetées en avant et en arrière. A une autre série de ruches, c'est la traverse antérieure en fer à T qui a été chassée et toutes les ruches ont basculé sur l'avant. A tous ces dégâts s'ajoute la démolition presque totale

d'un chalet appartenant également à M. Zambaz et situé à 30 mètres du rucher. Vous aurez une idée de la secousse ressentie sur cet emplacement, par le fait que le terrain a des fentes de 10 cm. de large.



Et aujourd'hui, 20 février, la terre tremble encore chez nous et nous tremblons aussi à la pensée que nous avons été à la limite d'un désastre sans précédent. Espérons que la Providence nous épargnera le renouvellement d'un tel sinistre et que notre ami Zambaz, ainsi que tous nos collègues qui ont eu à enregistrer des dégâts à leur rucher ou à leur immeuble s'en tirent sans trop de de perte pécuniaire. A M. Zambaz aussi, et surtout, mes vœux de prompt rétablissement.

Sion, 20 février 1946.

*Fernand Stöckli.*

### **La page de la femme**

Un des premiers désirs d'une débutante est d'avoir du miel en rayons. Quel orgueil nous transporte quand nous pouvons en mettre sur la table familiale ! Dans ce désir, je commandai une hausse pleine de sections préparées avec une petite ébauche de cire et je la mis sur ma plus forte colonie. J'étais satisfaite de moi-même, pensant déjà voir sur mon assiette toutes ces sections pleines à souhait. Mais en apiculture, il y a toujours à apprendre et, en cas de non réussite, on se pose mille et une questions.

Quant à mes sections, j'attendis en vain la montée des abeilles dans cette hausse et je ne savais que penser. J'allai souvent les visiter ; il y avait beaucoup de bruit dans le corps de ruche, mais en haut, rien. A bout de patience, je l'enlevai, en mis une autre avec cadres construits, où les abeilles s'empressèrent de monter,

et une semaine après il y avait déjà du miel dans les cadres du milieu. Le contrôleur des ruchers vint à passer et je lui fis part de mes déboires. Ayant vu ma déception, il me conseilla de remettre les sections entre la hausse, où les abeilles étaient déjà, et le corps de ruche, ce que je fis, et je laissai cette ruche tranquille. A la récolte, je dus prendre un couteau pour couper les apponces que les abeilles avaient construites entre les sections et la hausse et, après l'emploi de ce couteau, vous devinez, je dus battre en retraite sans avoir rien emporté ; les abeilles étaient devenues si méchantes, qu'elles me piquaient à travers mes habits et j'en ai gardé un souvenir plutôt cuisant.

Une semaine se passa avant que j'aie le courage de reprendre ce travail ; en attendant, le temps passait, et la miellée aussi. Quand je pus arriver aux sections, elles étaient construites à moitié, mais à moitié vides. Je crois que les abeilles avaient déménagé dans le corps de ruche le peu de miel qu'elles y avaient mis. Je racontai ma triste expérience à un ami déjà mentionné, qui me dit que les abeilles n'aiment pas monter dans une hausse où elles ont tout à construire ; si elles manquent de place, elles préfèrent essaimer et que, si je veux un peu de miel en rayons, je peux en mettre quatre sections dans un cadre de hausse et mettre ce cadre en pleine miellée. J'ai suivi ce conseil et j'ai mis ma hausse dans les archives.

Les années peu mellifères, j'ai vu que les abeilles préfèrent ne pas travailler dans les sections, mettent leur miel tout autour de ce cadre et le laissent intact. J'ai même essayé, pour leur faire terminer des sections, de leur mettre un nourrisseur avec du bon miel ; elles le transportaient dans le corps de ruche. J'ai lu que dans un pays très mellifère, où les ruches sont de vrais gratte-ciel ! on oblige les abeilles à monter dans ces hausses en leur enlevant le couvain non operculé et en le remplaçant par du couvain naissant. On fait ces échanges avec d'autres ruches. Si l'une de vous veut faire cette expérience et nous en communiquer le résultat, ce serait très intéressant. De même, si vous obtenez du miel en rayons avec d'autres procédés, nous aurions grand plaisir à vous lire dans cette page. *(A suivre.)*

### **Apiculture pastorale**

Les quelques lignes que nous avons fait insérer dans le No. 2 du Bulletin nous ont valu les réponses, très courtoises, de deux collègues.

Par crainte d'importuner les lecteurs de notre journal, nous ne voulons pas allonger outre mesure cette polémique ; mais nous estimons qu'une mise au point de la réponse de M. Thiébaud est nécessaire.

L'application du plan Wahlen n'ayant eu qu'un effet presque

insignifiant sur l'organisation des exploitations agricoles, nous affirmons envers et contre tous que la diminution de la récolte de miel constatée depuis plusieurs années à la Vallée de Joux n'est pas imputable aux nouvelles cultures, mais bien à l'envahissement de notre région par des ruches étrangères, lesquelles font aux colonies indigènes une concurrence que l'on peut, sans exagération, qualifier de « déloyale ».

Nous devons vous dire, très franchement, M. Thiébaud, que vous avez répondu « à côté » de notre principale question, celle concernant le cas de notre collègue, M. Nicolet, cas qui, malgré votre scepticisme, restera pour les propriétaires d'abeilles de notre haute vallée la preuve la plus frappante de la concurrence que leur fait l'apiculture pastorale. Nous n'avons pas, en effet, à nous occuper de ce que l'apiculteur fribourgeois a récolté ; il nous suffit de savoir que notre sympathique collègue a été grossièrement frustré de la récolte sur laquelle il avait, semble-t-il, un certain droit.

Vous qualifiez, M. Thiébaud, de « formidable » la décision du Grand Conseil neuchâtelois ; les apiculteurs des Montagnes de ce beau canton ne sont certainement pas de votre avis. L'autorité législative a compris leurs justes revendications ; elle a compris que ce n'étaient pas les pilleurs qui avaient besoin de protection, mais bien les pillés.

Encore une fois, nous félicitons nos amis inconnus de la Côte-aux-Fées et nous nous réjouissons avec eux de leur plein succès.

Comme le dit fort justement M. E. R., de Marchissy, que nous remercions de son bienveillant article, il est évident que si les pratiquants de l'apiculture pastorale mettaient un peu plus de bienveillance, un peu plus de courtoisie, un peu plus de soin, nous dirons même un peu plus de propriété dans le choix de leurs emplacements, en observant une distance qui ne devrait pas être inférieure à 3 km. de rayon des ruchers indigènes, cette polémique plutôt aigre-douce pourrait, peut-être, faire place à des relations plus cordiales avec nos collègues de la plaine. Les emplacements pour y installer des ruches ne manquent pas à la Vallée ; il suffit de se donner quelque peine et surtout de *vouloir* les chercher.

Nous avons voulu, par les deux articles insérés dans notre journal, faire connaître à nos collègues « d'en bas » l'état d'esprit et les vœux des apiculteurs combiers. Nous avons également voulu leur faire savoir que nous déplorons les procédés de certains d'entre eux. Nous espérons vivement ne pas avoir complètement perdu notre temps et que, dans quelques mois, nous pourrions constater une réelle amélioration.

La Vallée de Joux, mars 1946.

C. R.



### *Abeilles et miel en Amérique*

Aux Etats-Unis il y a, selon la revue *Fortune*, 250 milliards d'abeilles qui produisent par année 600 millions de livres de miel, dont 430 millions consommés par elles-mêmes. La production annuelle du miel a une valeur commerciale d'environ 15 millions de dollars.

Le miel est généralement vendu dans le voisinage du lieu de production ; une seule marque est répandue dans tout le pays. Une livre d'abeilles coûte 1 sh. 25 et peut produire 35 livres de miel au cours de la saison. On distingue 250 sortes de miels différents. Le 60 % de la récolte de miel provient des régions appelées « régions à trèfle » et qui s'étendent du Canada vers le sud. La Californie arrive en second rang, il y a là de gros apiculteurs. L'un d'eux possède 20,000 colonies.

La cire, produit accessoire du rucher, est utilisée pour la fabrication du papier carbone, en cosmétique, fabrication de cire à parquet, étoffes imperméables, bougies, etc. La production s'élève à 5 millions de livres représentant une valeur de 1 million de dollars.

Que coûte le miel en Amérique ? Les apiculteurs le vendent 5 à 7 cents la livre aux grossistes qui la revendent 10 à 15 cents. Au détail, présenté dans un emballage de bon goût, il revient à 20 cents la livre. Le miel le plus cher est le miel blanc ; il y en a de trois sortes : blanc comme l'eau, extra blanc et blanc. Il y a également le miel ambre extra clair, ambre clair et ambre. Le prix varie suivant les sortes.

Une coutume curieuse et qui remonte aux temps anciens existe dans les montagnes du N. et du S. de la Caroline. Le premier miel de l'année y est donné au chien de la maison. Si le chien le supporte bien, le miel est considéré comme comestible, et toute la famille peut en manger sans craintes. En effet, certains miels récoltés sur les lauriers et rhododendrons sont considérés comme toxiques.

### *L'apiculture en Russie*

En 1940 on comptait dans ce pays 10 millions de colonies d'abeilles et la production annuelle du miel était évaluée à 175 millions de kg. La plupart des ruches sont dans des fermes communistes, les gens qui s'en occupent ne pouvant pas en posséder en propre plus de 20, afin de ne pas négliger le travail de la ferme.

Les ruches employées sont des ruches modernes dans la proportion de 98 %. Le pays possède un grand nombre d'écoles d'apiculture et d'établissements s'occupant de l'étude scientifique des abeilles et de l'apiculture.

#### *Différences d'inclinaison des cellules d'ouvrières et de mâles*

Miellet, dans la *Gazette Apicole*, écrit sur ce sujet ce qui suit :

Des mesures effectuées sur plusieurs gâteaux de cire d'ouvrières m'ont donné comme angle avec l'horizontale (perpendiculaire à la cloison médiane) : 8°.

Les mêmes mesures effectuées sur quelques gâteaux neufs à cellules de mâles m'ont donné 18°. De plus, j'ai remarqué nettement ici que les dites cellules ne sont pas droites, mais incurvées (centre de courbure du côté du haut).

#### *Le pollen, source de vitamines*

Nous lisons dans l'*American Bee Journal* d'avril 1946 que le professeur Nikolaï V. Tsitsin en étudiant les centenaires russes a été surpris de constater que beaucoup d'entre eux étaient apiculteurs.

Des recherches ont permis d'établir que leur nourriture habituelle consistait en une sorte de pâte formée de pollen malaxé avec du miel. Le professeur attribue cette longévité à l'action du pollen et conclut qu'une nourriture régulière en contenant suffisamment prolongerait la durée de la vie humaine.

Le pollen renferme une grande proportion de protéines, il est riche en vitamines. Les fabriques de produits pharmaceutiques cherchent le moyen de récolter en grande quantité cette précieuse substance comme source de vitamines.

Un jour viendra où les apiculteurs s'intéresseront autant à la récolte du pollen qu'à la production du miel !

#### *Le miel comme vermifuge*

Faire macérer pendant 8 jours un citron entier coupé en morceaux dans une quantité de miel suffisante pour le couvrir. Exprimer alors le jus qui, mélangé au miel, doit être absorbé à jeun. Attendre quelques heures avant de prendre un repas.

Le miel mélangé au jus de citron est également excellent pour le foie.

*Emploi de la cire d'abeilles en blanchisserie*

Les repasseuses rencontrent toujours quelques difficultés à donner aux cols et plastrons des chemises de couleur le même brillant qu'aux chemises blanches, obtenu grâce à l'empois.

M. Jean Ticoulat, directeur de la Process Laundry Co, d'Okland, préconise, dans l'*American Bee Journal*, l'addition de cire d'abeilles à l'amidon. Le résultat est étonnant. Voici la formule : 90 litres d'eau. 5 livres d'amidon et 3 onces de cire claire d'abeilles.

*Zimmermann.*

**Pesées des ruches sur bascules en avril 1946**

STATIONS	Alt. m	Augm. gr.	Dim. gr.	Augm. nette gr	Dim. nette gr.	Journée la plus forte gr.	Date
Morges	378	10 550	—	10 550	—	1 500	27
Genève-Ville	391	4 000	—	4 000	—	—	—
Delémont	415	7 450	1 900	5 550	—	—	—
Rex 1	430	4 000	—	4 000	—	—	—
Neuveville	432	5 00	—	500	—	—	—
Chili-Monthey	450	1 900	4 000	—	2 050	—	—
Wavre	475	—	150	—	150	—	—
Marnand	481	10 300	—	10 300	—	—	—
Autavaux	483	9 100	—	9 100	—	1 850	21
Berlincourt	505	3 000	700	2 300	—	700	20
Corcelles (Ntel)	530	900	—	900	—	—	—
Senarclens	586	13 800	950	13 750	—	1 750	24
Cressier	600	675	—	675	—	—	—
Vuarrenge	650	10 350	750	9 600	—	—	—
Rue (Fbg)	650	15 300	900	14 400	—	2 600	21
Valangin	653	—	2 000	—	2 000	—	—
Carrouge (Vaud)	728	17 200	1 600	15 500	—	2 600	24
Coffrane	805	5 600	750	4 850	—	1 400	25
Le Sépey	978	600	—	600	—	—	—
Chaumont	1089	2 600	800	1 800	—	—	—
L'Étivaz	1144	—	2 000	—	2 000	—	—
<b>Stations d'observations</b>							
Ecole et Station agricole							
Marcelin/Morges		5 750	—	5750	—	—	—
Châteauneuf		6 000	—	6000	—	—	—

**Avis aux détenteurs de bascules**

Dans sa dernière séance, le C. C. a décidé d'avancer la publication des pesées dans le « Bulletin » d'un mois. Pour me permettre de réaliser cette avance, j'invite les détenteurs de bascules de bien vouloir procéder, à l'avenir, au pesage, du 10 au 10 du mois suivant, au lieu du 1er au dernier du mois, comme jusqu'ici. Les

pesages de mai seront, pour cette fois, pour nous permettre de nous mettre au pas de cette nouvelle innovation, prolongés jusqu'au 10 juin.

Nous recommencerons au 11 juin jusqu'au 10 juillet, et ainsi de suite. Les feuilles des pesées et des observations que vous aurez pu faire devront me parvenir jusqu'au 15 de chaque mois, afin de me permettre de les remettre à notre rédacteur, pour les faire publier dans le « Bulletin » du mois suivant déjà.

Delémont, le 20 mai 1946.

*Jos. Walther.*

### **Prix du miel**

Malgré les propositions des apiculteurs, faites le 25 avril, le Contrôle des prix à Montreux n'a pas encore renouvelé, pour 1946, ses décisions concernant les prix du miel suisse. Entre temps sont venues la suppression du rationnement, ainsi que des offres pour premières récoltes faites. Le commerce en tire la conclusion qu'il y a du miel en abondance et qu'il pourrait faire un essai dans le sens d'un abaissement des prix. Après les années déficitaires, un abaissement ne saurait entrer en considération, même si la récolte de 1946 était finalement bonne, une question qui ne trouvera sa réponse qu'à la fin de la saison apicole.

Les apiculteurs doivent se mettre en garde et observer *la discipline de vente*.

Nous comptons sur la solidarité de tous les apiculteurs.

*Le Comité.*

### **JOURNÉES ROMANDES**

*des 22 et 23 juin 1946, à Genève et 70<sup>me</sup> anniversaire  
de la Société Romande d'Apiculture*

Comme l'a annoncé le dernier « Bulletin », c'est sous le symbole d'une gerbe faite de souvenirs que la Société genevoise d'apiculture s'est appêtée à organiser les différentes festivités dont elle a été chargée.

Le programme est le suivant :

*Samedi 22 juin 1946*

- 15 h. Réunion des apiculteurs à l'Hôtel Mont-Brillant, 2, rue de Mont-Brillant, situé immédiatement derrière la gare.
- 15 h. 30. Reconnaissance des logements.
- 16 h. Rendez-vous au monument Albert Thomas, Avenue de la Paix. Visite du jardin botanique et des parcs. Collation à la Perle du Lac.
- 19 h. Banquet et soirée récréative à la Salle communale des Eaux-Vives.

*Dimanche 23 juin 1946*

- 8 h. Culte protestant, Chapelle de l'Escalade, Temple de St-Gervais. Messe, à l'Eglise de Notre-Dame, Place de Cornavin.  
 9 h. Cinéma Central, Rue de Chantepoulet 23, Assemblée de la Romande et commémoration du 70<sup>me</sup> anniversaire de la Société. Causerie de M. Gaud, sur l'œuvre et la vie de Bertrand. Film, Abeilles butinant sur la dent-de-lion.  
 11 h. 30. Banquet au Parc des Eaux-Vives.  
 14 h. Promenade sur le lac, départ débarcadère des Eaux-Vives.  
 14 h. 45. Arrivée à Hermance, visite d'un rucher, élevage de reines, collation.  
 16 h. 50. Départ d'Hermance.  
 17 h. 30. Arrivée à Genève.  
 18 h. (environ, Départ des trains pour le retour dans ses foyers.

*Prix de la carte*

La carte donne toutes les possibilités voulues.

Carte a)		Coupons de repas
a) complète pour les deux jours, logement petit-déjeuner et pourboire compris)	Fr. 30.—	10
» b) samedi et dimanche (sans logement)	» 22.50	8
» c) samedi après-midi et soir	» 12.—	4
» d) soirée récréative seule	» 3.—	—
» e) dimanche toute la journée	» 12.50	4
» f) sortie en bateau à Hermance	» 3.50	1

*Inscriptions.* — Vu les difficultés de trouver des logements et de l'approvisionnement, il est indispensable que les inscriptions parviennent le plus tôt possible à M. W. Julliard, rue de l'Ecole de Médecine 8, Genève, et au plus tard jusqu'au 18 juin prochain.

Les inscriptions se font exclusivement par chèque postal I 10583, Monsieur W. Julliard, Genève, en indiquant au verso la lettre de la carte désirée, ainsi que le nombre de personnes, famille, couple, etc.

Il ne pourra pas être tenu compte des inscriptions non accompagnées du montant correspondant de la carte de fête.

Passé le 18 juin, il sera perçu une majoration de fr. 2.— par carte pour frais supplémentaires occasionnés, en outre, le logement ne pourra plus en aucun cas être assuré.

Des commissaires seront à disposition des participants pour les conduire dans les hôtels respectifs et les différents lieux de rendez-vous.

Chers amis apiculteurs de la Terre Romande, voilà une ancienne tradition, interrompue pendant la guerre, reprise l'année dernière et qui continue. Vous serez très nombreux à Genève avec

vos familles, pour assister à ces splendides journées de la « Romande », dont chacun se plaît à narrer les fastes précédents. Genève vous attend et ses magnificences ne céderont en rien à celles du passé et cela d'autant moins que notre chère « Romande » fêtera son septantième anniversaire.

A l'avance, le Comité d'organisation et « La Genevoise » vous souhaitent à tous une cordiale et chaleureuse bienvenue.

pour le Comité d'organisation,

pour « La Genevoise »,

Le président : *F. Horrisberger.*

Le président : *O. Niquille.*

P. S. — Toutes demandes éventuelles de renseignements complémentaires sont à adresser à M. F. Horrisberger, rue de la Porterie 6, Genève.

## **NOUVELLES DES SECTIONS**

### **Section d'Erguel-Prévôté**

Un cours d'élevage de reines sera donné à St-Imier dans le courant de juin par M. Adolphe Bohnenblust, inspecteur cantonal. Prière aux membres qui s'y intéressent de s'inscrire auprès du prénommé *jusqu'au 6 juin 1946*. Ce cours aura lieu en une ou deux séances d'un samedi après-midi. Une finance de fr. 3.— sera perçue lors de la première leçon à laquelle les participants seront convoqués individuellement. *Le comité.*

### **Société d'apiculture de la Gruyère**

Le dimanche 28 avril écoulé, la Société d'apiculture de la Gruyère convoquait ses membres en assemblée ordinaire de printemps, à l'Hôtel des Alpes, à Bulle. Une centaine d'apiculteurs, parmi lesquels on remarquait avec plaisir de nombreuses dames amies des abeilles, avaient répondu à l'appel du comité. M. le président Gapany qui, avec distinction et un dévouement inlassable, assume ses fonctions depuis plus d'un quart de siècle, dirigea la partie administrative avec la célérité et la compétence que chacun lui connaît. La situation financière de la Société est réjouissante. MM. Henri Jaquet et Emile Pochon, caissier, furent confirmés dans leurs fonctions pour une nouvelle période. Un vibrant appel est adressé aux apiculteurs non membres pour les engager à s'affilier à notre groupement.

M. Loup, notre infatigable inspecteur, exposa l'état sanitaire actuel des ruchers de notre district. En 1945, quelques cas de loque américaine furent traités. Nos abeilles sont menacées d'un grave danger. L'acariose, cette insidieuse maladie des voies respiratoires de nos mouches à miel, tend à se développer de plus en plus chez nous. Une lutte énergique sera entreprise sous peu en vue d'atténuer les effets désastreux de ce terrible fléau qui menace nos ruchers de destruction.

L'assemblée eut ensuite le plaisir d'entendre M. Loup développer avec sa compétence et sa maîtrise habituelles le sujet suivant : « Comment favoriser le développement de nos colonies au printemps. » Doter nos ruches de reines jeunes et qualifiées, dès le début d'août, stimuler la ponte, assurer des provisions abondantes, restreindre le plus possible le corps de ruche en automne, veiller à la tranquillité du rucher en hiver, lutter contre l'humidité au printemps, tels sont en résumé les différents points du brillant exposé écouté dans le plus religieux silence.

En ces magnifiques journées de printemps puissent nos avettes contribuer puissamment à la fructification de nos superbes arbres en fleurs, tout en récompensant l'apiculteur de ses labeurs ! *Ey.*

### **Société d'apiculture de Lausanne**

Une réunion amicale, *avec démonstrations pratiques*, est convoquée pour le samedi 8 juin, dans l'après-midi, dès 15 heures.

Rendez-vous à la gare de Bussigny à 14 h. 30. — Formation de nucléi, par M. Jaquier. Marquage de reines, par M. Mages. *Le Comité.*

### **Côte Neuchâteloise**

Séance pratique à Lignièrès, au rucher de M. Raymond Gauchat, pavillon moderne, le dimanche 16 juin, à 14 h. 15. Discussion sur les sujets d'actualité apicole, nouvelles du traitement contre l'acariose par les vapeurs de soufre. Les inscriptions pour le contrôle du miel seront reçues par le président jusqu'au 15 juin. L'informer dès que la récolte est faite, afin qu'il soit procédé au prélèvement des échantillons.

### **Section de Monthey et environs**

C'était dimanche 5 mai, que notre section avait sa réunion de printemps à l'Institut des missions à Bouveret, favorisée par un temps magnifique.

Disons en passant que le dit établissement donnait une note fort gaie et des plus attrayantes, puisque situé aux abords immédiats du beau Léman.

A 14 h. 20, M. Fr. Vionnet, le très dévoué et actif président, ouvre la séance en saluant cordialement les cinquante et quelques participants.

Il salue et remercie tout particulièrement les révérends Pères, qui nous honorent de leur présence et pour avoir mis à notre disposition une confortable salle pour nos assises. Il n'oublie pas les révérendes Sœurs qui assistent également à la réunion.

La parole est donnée au secrétaire pour la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.

On entend ensuite M. Eug. Rithner, qui nous donne le rendement des comptes pour l'exercice écoulé. La gérance de nos finances est en bonnes mains, puisque très satisfaisante. Ces deux premiers objets sont adoptés sans opposition.

Le président fait un résumé sur l'activité de la section pendant l'année écoulée. Il attire l'attention de chacun sur les maladies des abeilles et de la misère dont nous fûmes victimes en 1945, au point de vue récolte.

*Divers.* — Une discussion très intéressante suit au sujet du traitement des maladies des abeilles et tout particulièrement de l'acariose. Des renseignements sont fournis à différents interpellateurs.

L'assemblée vote un secours de fr. 50.— en faveur des collègues apiculteurs français et belges sinistrés.

Le comité avait fait appel à un conférencier pour la circonstance. Salué et présenté par le président, c'est M. Loup que nous avons le grand plaisir d'écouter sur le sujet très captivant : « Prospérité et décadence du rucher ». Ce fut une belle et instructive conférence que chacun écouta avec l'attention que l'on devine, surtout lorsque l'on connaît les hautes qualités du conférencier. Les longs applaudissements de l'assistance prouvèrent à M. Loup tout l'intérêt et la reconnaissance qu'on tenait à lui manifester ; et nous profitons de l'occasion qui se présente pour lui renouveler nos plus vifs remerciements.

A l'issue de la conférence, nous avons eu le plaisir de déguster un délicieux fendant, offert par les révérends Pères, et, auquel chacun fit honneur. Nous avons eu ensuite le plaisir de visiter les jolies ruches, très bien entretenues, de l'Institut. Le secrétaire en profita pour remercier bien sincèrement M. le recteur Bevelay pour l'accueil si aimable et généreux dont furent l'objet les participants. Une petite visite au rucher des révérendes Sœurs, et la journée se termina à l'hôtel de la Tour, où un verre était offert par la section à ses hôtes d'un jour.

*C. D.*

### **Montagnes neuchâtelaises**

Réunion amicale le lundi 10 juin, à 20 heures, au Buffet de la gare,  
au Locle. *Le Comité.*

### **Société genevoise d'apiculture**

Réunion amicale, lundi 10 juin, à 20 h. 30 précises, au local : rue de  
Cornavin 4.

*Sujet* : Ce qu'il faut savoir au sujet des reines et des cellules royales.

## **NOUVELLES DES RUCHERS**

### *Mon rucher sous les bombes. (Juin-Août 1944.)*

Dans le vacarme terrifiant d'une nuit de bombardements presque incessants (nuit du 6 au 7 juin 1944), notre petite ville (Condé-sur-Noireau, dans le Calvados) a été entièrement détruite. Bien que nous habitions à la périphérie extrême de la cité, dans un chemin isolé et sans issue, nous avons subi violemment le cataclysme. Réfugiés dans un abri de fortune, nous avons échappé par miracle à la mort qui nous a frôlés plus de deux cents fois. Je pensais donc ne plus rien retrouver du petit rucher, situé au bout de mon jardin, que j'avais eu tant de mal à monter pendant les années d'occupation.

Grande fut ma stupéfaction, lorsque je trouvai un moment pour aller constater les dégâts. Deux bombes étaient tombées, une à chaque extrémité du rucher, à des distances de cinq et sept mètres des colonies les plus proches. Les entonnoirs étaient de dimension fort respectable. Or toutes mes ruches à cadres étaient debout, à leur place ; les toitures elles-mêmes n'avaient pas bougé, mais la plupart étaient brisées. Pas d'activité sur les planches d'envol. A terre, beaucoup d'abeilles inertes, en petits groupes, couvertes de poussière, semblaient vouées à une mort proche et inévitable.

A gauche de mon rucher, j'avais installé une ruche en paille dans deux hausses superposées, recouvertes d'un toit de ruche à cadres. L'avant-veille et la veille au soir, les reines chantaient, m'annonçant la sortie probable d'un essaim secondaire. Mais ma ruche avait été basculée par le déplacement d'air et se trouvait ensevelie sous trente centimètres de cailloux et de terre. Là, aucun signe de vie : j'en conclus à la mort de l'essaim par étouffement. Mon rucher semblait perdu.

Ayant des tâches bien plus urgentes à remplir, je laissai tout dans cet état. Quelques jours plus tard, revenant sur place, quelles ne furent pas ma stupéfaction et ma joie de voir mes ruches à cadres en pleine activité ; une visite rapide me permit de constater que seuls quelques cadres avaient été déplacés. Les abeilles travaillaient avec ardeur dans les hausses, profitant pleinement du fait que les agriculteurs ne pouvaient couper leurs foins à cause de la bataille. Quant au panier, les abeilles n'en étaient pas mortes, elles avaient trouvé une issue à travers les cailloux et circulaient aussi avec entrain, malgré la forte inclinaison de leur demeure et l'incommodité du passage vers la lumière. Ce fut avec beaucoup de mal que je pus le dégager ; tout était entremêlé : grillage, fils de fer de clôture, hausses, débris de toiture... et les abeilles n'étaient guère contentes que je les dérange ! Enfin, je réussis à les réinstaller dans une position normale et à l'air libre ; sans la protection des hausses, tout aurait été écrasé.

J'ai constaté que les bombes avaient éclaté assez profondément ; le déplacement d'air s'était donc fait en hauteur et non en largeur ; c'est pour quoi j'avais eu si peu de dégâts.

D'autres bombardements (vingt-huit en deux mois et demi), des milliers d'obus (dont un à six mètres devant mes ruches) donnèrent encore bien des émotions à mes abeilles. Une fois je trouvai toutes mes ruches découvertes ; la disposition des toitures montrait clairement qu'elles avaient été enlevées

à la main ; mais rien ne manquait dans les ruches ; les abeilles avaient dû reconduire à leur façon les visiteurs indésirables !

Je ne puis assez dire combien mon rucher, dans toute cette dure période, offrait un spectacle extraordinaire ; imaginez le paysage : à la place des maisons, des monceaux de ruines (95 % des maisons détruites) ; plus de rues ; plus de jardins ; partout des trous formidables, béants, tout proches les uns des autres, se recouvrant mutuellement ; des arbres déchiquetés, arrachés ; plus de verdure : partout de la terre et des pierres ; pas une âme vivante ; entre les bombardements encore fréquents, les bombes à retardement sautent ici et là, un peu partout ; enfin, pendant la quinzaine précédant la libération, les obus tomberont drus comme grêle ; et là, au milieu de cet enfer, subsiste un rucher bourdonnant, en pleine activité, seul signe de vie parmi tant de signes de mort. Cette vision restera à toujours gravée en moi comme le symbole de l'espérance.

Marc Buscarlet.

## Miel naturel

indigène, de premier choix, garanti pur et contrôlé, est demandé par grossiste.

Adresser offre détaillée à Produits Nestaflo, case postale, Vevey.

### **CIRE GAUFREE (1<sup>re</sup> qualité)**

garantie 100 % d'abeilles. — Fabr. par gautrier, à grandes cellules et cellules normales  
Nombre de cellules pour couvain : 560. 620. 640. 700. 750. 760. 800. 820 Nombre de cellules pour hausse (sections) : 660, 820. à feuilles minces.  
Gaufrage à façon. — Fonte de vieux rayons.  
Prospectus sur demande.

J. HÄNI, SENNIS GÄHWIL (ST-GALL)

A VENDRE

## 22 ruches D.-B.

fortes colonies, santé garantie, reines 1945, hausses bâties et

## 4 colonies

**Burki-Jeker**

Luc Corminbœuf, Fétigny (Fbg).

Nous sommes acheteurs de **miel pur d'abeilles suisses** (marchandise contrôlée) livrable en recipients Prière d'adresser offre à

ZINCG & Co, spécialités en gros, Berne (maison fondée en 1850) Tél. (031) 5 50 51.

Pendant le mois de juin, j'achète

## essaïms

au prix de fr. 17.— le premier kg. plus fr. 1.— par 100 gr. en sus. Les expédier par express en port dû et contre remboursement à

Bruno Rœthlisberger, à Wavre (Ntel)

Les caisses vides seront retournées de suite et franco.

## Reines „Moron“ 1946

sélectionnées spécialement depuis 1938, pour forte production de miel. Prix net contre remboursement fr. 21.—. Jeunes reines ordinaires, de bonne souche, prix net contre remboursement fr. 15.—. Livrables suivant l'ordre des commandes.

Charles Heyer, apiculteur, Perrefitte (J. b.). 130 colonies, 25 ans d'expérience.

## MIEL SUISSE

cherche à acheter aux prix courants. Paiement au comptant.

Hans Bachmann, Lucerne, Pfistergasse 12.

**LA PUBLICITÉ** dans le « Bulletin de la Société romande d'apiculture » porte et rapporte beaucoup.

**Etablissement d'apiculture**  
**CH. JAQUIER, Bussigny**  
TOUT POUR L'APICULTURE

Ruches D.-T. et D.-B., la pièce fr. 66.—  
Pièces détachées au détail, au prix officiel.  
Enfumeurs américains et autres, etc.

**ACHAT, VENTE, ÉCHANGE DE CIRE**  
fondue ou non

Cire gaufrée au laminoir ou à la presse  
à fr. 9.— le kg., garantie pure d'abeilles,  
rabais depuis 4 kg. Gaufrage à façon  
de cire en pain propre à fr. 1.80 le kg.  
Refonte des vieux rayons par toute  
quantité, à fr. 1.40 le kg. Tél. 4 31 56

**Etablissement d'apiculture**  
**Charles BIGLER**

MARTHERENGES S/ MOUDON  
Tél. 9 56 80

**Ruches neuves D.-B. et D.-T.**

la pièce fr. 66.— ; cadres non montés  
la pièce fr. 0.32, le cent fr. 30.—. Co-  
lonies logées dans ruches neuves D.-B.  
livrables fin avril.

**Reines de choix**  
**1946**

provenant des meilleures souches  
à fr. 15.— pièce, à partir du 20 mai.  
Classé hors concours en 1945. Reines  
marquées.

S'adresser à

**Marcel MOLLEYRES**  
apiculteur VALLON (Frib.)  
Téléphone 6 71 24

**Miel du pays**

J'achète toute quantité de miel pur  
au prix officiel en échange de

**linges de lit, trousseaux,  
couvertures, rideaux, étoffes  
pour dames et messieurs.**

Demandez offres et échantillons.  
Prix et choix absolument équivalents  
à toute concurrence.

**Hans BICHEL**, à Berthoud (Berne)  
ci-dev. Alb. Bichsel Fondée en 1894

A VENDRE

**reines 1946**

provenant de bonnes souches, fécon-  
dées et marquées, au prix de fr. 10.—.

**Mabillard Edouard**  
apic.  
Grimisuat s/ Sion (Valais)

**Reines 1946**

inscrites au registre d'élevage, sou-  
che « Sarine », provenant de colonies  
sérieusement observées et fécondées  
dans la station de fécondation, au prix  
officiel de fr. 20.—.

Après le 15 j illet, reines fécondées  
au rocher à fr. 12.—

Prière de joindre les timbres pour  
la réponse.

Jean Schneuwly, apiculteur, Guin (Fbg).

A VENDRE

**seaux à confiture**

en aluminium, contenance environ  
15 kg, fr. 5.— le lot de 5 pièces.

Épicerie Fernand Dupuis, Orbe.

**LIVRES**

J'achète livres anciens et modernes  
d'apiculture, ainsi que revues.

Alexandre Rithner, Chili/Monthey.  
Téléphone 4 21 54.

**Extracteur**

A vendre un joli extracteur à l'état  
de neuf, système D.-B. S'adresser à  
M. Fernand Aubry, Les Breuleux.

**Nuclei**

A vendre superbes nuclei sur 3 ca-  
dres D.-B. Tous de souches contrôlées  
et en bonne santé. Prix pour juin-  
août, fr. 60.—. Townley, apic., Blonay.

## Reines „Nigra“

avec cage d'introduction, fr. **12.50**.

Grivet, Grattavache près Bulle.

Prière de ne pas téléphoner. Ecrire lisiblement l'adresse.

## Reines 1946

provenant de bonnes souches, fr. 11.50 pièce. Commander sur carte-réponse.

Vial Charles, apic., Le Crêt (Fbg).

**Reines sélectionnées**, marquées vert, franco, avec cage d'introduction, fr. **12.50**. Ruchettes sur deux cadres de hausses D.-B. qui peuvent s'agrafer, fr. 32.— plus port, ruchette à retourner. Commander sur carte-réponse. Th. Wehrli, Arare (Genève).

## Reines 1946

sélectionnées pure race italienne, fr. **12.**— à partir du 10 juin.

Rossetti Pio, Biasca (Tessin).

A VENDRE

## 2 NUCLEI

sur 6 cadres, couvains D.-B., disponibles dès le 10 juin, reine 1946.

Serge Dubois, apic., Lamboing (J. b.).

A VENDRE

## ESSAIMS

sur 4 cadres D.-B., fr. 65.— à 75.— suivant la force. Reines 1946 de choix, fr. 12.50 pièce.

Alexis Mollard, Aumont (Fbg).

A vendre d'occasion: **5 RUCHES** D.-B. vides, en parfait état, la pièce fr. 50.—. **1 RUCHE** Townley, vide, la pièce fr. 85.—. Avec hausses, partitions, nourrisseurs. S'adr: J. Guyot, La Tour-de-Peilz. Tél. 5 25 35.

## Reines 1946 „Nigra“

à vendre, fécondées à la Station de fécondation 57, Mâche-Boujean, à fr. **15.**—.

R. Stähli & Fils, Im Westerholz 8, Bienne 6

POUR LA

# ruche suisse

adressez-vous aux spécialistes

**STAEDLI FRÈRES, LA FERRIÈRE** (J. b.)

Téléphone 8 11 17

Ruches, ruchers, accessoires. Prix-courant franco

La ruche adoptée par 95 % des apiculteurs de Suisse alémanique

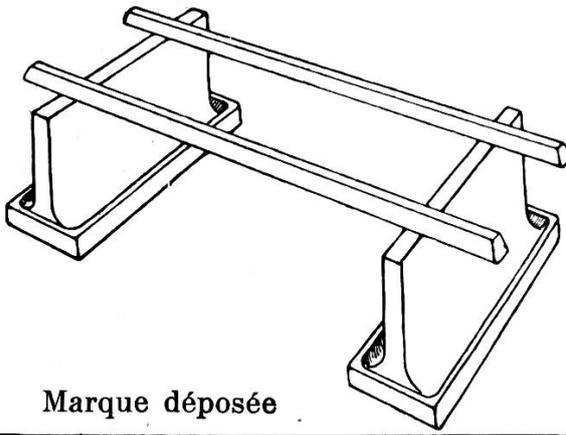
## Reines de choix 1946

provenant des meilleures souches, marquées  
livrables à partir du 20 juin

fr. **11.**

**ÉLEVAGE „LA CHALETIÈRE“, GENÈVE**

Grangettes 14



Marque déposée

**L. CORNAZ & FILS**

Allaman (Vaud)

## SUPPORTS DE RUCHES

en ciment, avec auget pour protection contre les fourmis et abreuvement des abeilles. Prix par pièce **Fr. 5.—**. Rabais suivant quantité. **Poutrelles** en ciment armé de 300 cm. de long. Prix par paire **Fr. 6.—**.

Hausse 30% plus impôt.  
Départ Gare Allaman

FABRIQUE DE RUCHES ET CHALETS-RUCHERS

**O. Boillat** *Loveresse J. b.*

Téléphone 9 20 74

Spécialité de ruches perfectionnées - Ruches D.-B. et D.-T.  
D.-B. Jura à 10 cadres, avec parois doubles isolées - Ruches  
suisses, pépinières - Ruchettes - Nourrisseurs « Idéal ».

Prix-courant franco

Etablissement d'Apiculture

**J. et Ed. Bassin, Marchissy**  
(Vd) TÉL. 9 87 38

**Ruches D.-B., D.-T., ruches pastorales,  
ruches-pépinières, cadres, coussins-nourrisseurs,  
ruchettes d'élevage RUCKSTUHL et tout matériel**

*Travail soigné*

*Prix-courant franco*

Dépôts : M. Ruckstul, apiculteur-éleveur, Chambésy — M. Jaunin, apiculteur, Brent

**Pour une bonne ruche,  
un rucher-pavillon moderne,  
des accessoires de qualité,**

adressez-vous aux spécialistes :

**LIENHER frères, constructeurs,**

Téléphone 7 13 24 **SAVAGNIER** (Ntel) Prix-courant franco